

Procès-Verbal de la deuxième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2018

L'an deux mille dix-huit et du quatorze au seize mai, s'est tenue, à Nouadhibou dans la salle de réunion de l'ONISPA, la deuxième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année de 2018.

La réunion fut présidée par le Directeur Adjoint de la DARE, Monsieur Ahmed Taleb Moussa.

Etaient présents à cette réunion, les points focaux du CTS des différentes structures membres et quelques invités dont les noms figurent dans la liste en annexe I.

Etaient absents :

- Le point focal de la DDVP ;
- Le point focal du MPN ;
- Le représentant du PAN.

Dans son mot d'ouverture, le président a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'importance de la réunion tout en mentionnant qu'il rentre dans le cadre des réunions ordinaires du CTS en vue de la validation des données du Dashboard et les données du premier trimestre de l'année 2018.

Après avoir fait un tour de table pour la présentation des membres, le programme de travail proposé fut adopté sans modification.

➤ Lecture du PV de la dernière réunion du CTS

Au titre du programme de la journée, il a été procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, ensuite les recommandations formulées lors de cette réunion ont été déroulées une à une afin de s'imprégner de leur état d'exécution.

- La recommandation concernant la séparation, dans les données de l'IMROP, entre Mamghar et la Parc National du Banc d'Arguin PNBA n'est pas encore exécutée, elle est maintenue.
- La recommandation d'intégration de la courbine dans les rubriques du journal de pêche géré par la GCM a été réalisée.
- Par rapport à la recommandation formulée à l'attention de la DMM et la DGERH pour le suivi des rapatriements des consignataires, elle a été reformulée en deux volets :
 - Le premier à l'attention de la DGERH pour fournir à la BCM la liste des navires exerçant dans la ZEEM sous licence libre
 - Le deuxième à l'attention de la BCM lui demandant de fournir trimestriellement la liste de rapatriements destinés aux consignataires.
- La recommandation d'agrégation des données du Dashboard a été réalisée en concertation avec le projet PRAO et la CSRP.

Concernant les ILDs, une mise au point a été donnée par le coordinateur adjoint du projet PRAO-MR, il a mentionné que le retard constaté dans l'exécution des activités liées aux ILDs

est imputé essentiellement à une incompréhension de la part du Personnel technique de la Banque Mondiale de ce mode de paiement nouvellement expérimenté. il a affirmé que ce manquement a été discuté et dépassé lors de la dernière mission à mi-parcours du projet et que les fonds dédiés aux ILDs seront désormais mobilisables avec une grande flexibilité concernant les types d'activité éligibles (formation, équipement ou autres).

➤ **Présentation des données des institutions**

Les institutions membres du CTS ont présenté leurs données.

GCM : Le point focal de la GCM a présenté les données de capture pour le premier trimestre de 2018 détaillées par groupe d'espèce et par navire ainsi que la situation des usines de farine du premier au 30 avril 2018 détaillée par société, par espèce et par type de produit.

Il a présenté également les gabarits du Dashboard pour la période 2014-2017 selon les formats suivants :

- Enregistrement des amendes
- Enregistrement des sanctions
- Enregistrement des infractions retenues et traitées
- Enregistrement des navires observés et inspectés
- Nombre de jours et sortie de patrouille
- Enregistrement des captures et débarquements

Il a signalé que l'effort de pêche (en nombre de jours) n'est pas encore disponible pour l'année de 2017. **Il a été remarqué par le comité que les données de farine de poisson manquent pour les usines de Nouakchott.**

DGERH : Le représentant de la DGERH a présenté l'effort nominal de pêche pour le régime national en nombre de licences et en nombre de navires détaillés par segment et par pêcherie. il a été demandé à ce que les données soient complétées par celles du régime étranger. **Il a été également demandé à la DGERH de vérifier le nombre de navires pélagiques pour le segment côtier et l'effort de pêche artisanale pour les années 2014 et 2015.**

IMROP : Le point focal de l'IMROP a présenté les données des enquêtes cadre qui n'étaient pas encore validées lors de la dernière réunion du CTS. Les données de captures et efforts (en nombre de jours) de 2017 sont toujours en cours de finalisation et validation. Il a également présenté les gabarits du Dashboard pour la période 2014-2015 qui concernent :

- Le nombre de sortie de pêche pour les pirogues
- Enregistrement des captures et des débarquements
- Enregistrement du nombre d'emplois directs créés par la PAC
- Prix moyen au débarquement par espèce

Une différence considérable a été constatée entre les données de licence présentées par la DGERH et celles des enquêtes cadre de l'IMROP. Cette différence a été jugée acceptable et compréhensible du fait que les enquêtes cadres donnent une image instantanée du parc à la différence de celles des licences très exhaustives.

DARE : Le point focal de la DARE a présenté les données du gabarit relative à la bonne gouvernance pour la période de 2014-2017 notamment les organes de gestion, les plans d'aménagement et de gestion élaborés et mis en œuvre par année et par pêcherie ainsi que le statut de gouvernance.

Il a présenté aussi les données relatives aux exportations des produits halieutiques fournies par la douane pour les années de 2015 à 2017 tout en respectant le format du gabarit du thème exportation (voir annexes).

Données douanes : les exportations relatives au premier trimestre de l'année 2018 ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit en quantités et en valeurs ainsi qu'un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane.

SMCP : Le point focal de la SMCP a présenté les données des exportations divisées en deux grandes catégories à savoir : les produits congelés et les produits dénommés « nouveaux produits » concernant l'huile et farine de poisson ainsi que les petits pélagiques congelés.

Le présentateur a signalé que la SMCP est désormais chargée de suivre, en concertation avec les douanes, les produits frais et vivants.

Les données relatives aux exportations du premier trimestre de 2018 en quantités et valeurs ont été présentées par groupe d'espèces, par mois et par type de congélation ainsi que la situation des retenues sur les exportations.

ONISPA : Le point focal de cette structure a présenté les données du premier trimestre de 2018 par groupe d'espèce, par type de conservation et par destination en quantité. Une nouvelle catégorie (eau de colle) a été mentionnée.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaison des différentes sources de données :
- Détermination et justification des sources de différence :
- Système d'information de l'ONISPA nouvellement mis en place

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration très remarquable de la qualité des données issues de différentes source et leur cohérence.

Enfin, le Comité a validé techniquement les données présentées par les différentes structures après les amendements apportés (Annexe 2).

➤ **Présentation du cadre des résultats du Projet PRAO-MR**

Le cadre des résultats et indicateurs suivis par le projet PRAO-MR a été présenté, il a été mentionné qu'il est convenu avec le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de répondre à certains indicateurs suivis, par des valeurs quantifiables (nombre) au lieu de listes exhaustives.

Il a été indiqué que certains indicateurs ont été réajustés à la lumière des recommandations de la mission d'évaluation à mi-parcours du projet PRAO-MR.

Les principales modifications retenues au cours de cette revue ont été présentées comme suit : (voir le cadre des résultats en annexe 3).

➤ **Recommandations**

Le CTS a formulé les recommandations suivantes :

- Elargissement des enquêtes cadre de l'IMROP pour associer toutes les structures dont l'implication pourrait améliorer la qualité et l'exhaustivité des données, afin d'estimer notamment l'emploi indirect.
- Saisie et mise à disposition du CTS des données relatives aux captures et efforts des bateaux thoniers en activité dans la ZEEF dans le cadre des accords bilatéraux.
- Accompagnement de l'ONISPA par le projet PRAO-MR dans la mise en place de son système d'information.
- Appui au secrétariat du CTS
- Élaboration d'un calendrier des réunions du CTS
- Tenue d'un tableau de suivi des recommandations afin de veiller à leur réalisation.

Le **Président de la Séance**

Ahmed TALEB MOUSSA

Rapporteurs

Dedah AHMED BABOU

Sidi Mohamed NDEILLA